

Projet Turcot

Création du comité « Turcot vert et actif » pour que les promesses soient tenues

Montréal, le 11 février 2016 - À l'initiative du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), plusieurs groupes locaux et régionaux annoncent la création du **Comité « Turcot vert et actif »**. Le Comité a pour objectif de s'assurer que le projet de réfection de l'échangeur Turcot donnera aux aménagements verts et bleus, ainsi qu'au transport actif, toute la place qu'ils méritent et, en partant, celle promise par le gouvernement du Québec en 2010.

Alors que les travaux sont en cours et qu'ils s'étendront jusqu'en 2020, le comité s'inquiète du peu de place accordée actuellement aux aménagements structurants visant à améliorer la qualité de vie de la population montréalaise et en premier lieu les résidents des quartiers avoisinants.

Des infrastructures vertes prévues qui doivent être au cœur du projet

Avec plus de trois milliards et demi de dollars de dépenses prévues, le comité considère que l'ampleur du projet appelle à des aménagements urbains d'égale envergure. En 2010, des promesses ont notamment été faites quant à la construction d'une « dalle-parc » par le ministre des transports du Québec, M. Sam Hamad. Le Comité s'inquiète aujourd'hui quant à leurs réalisations.

« La qualité de vie ne doit pas être reléguée au second plan de ce projet de transport qui passe en plein milieu de la métropole du Québec. Le projet est une occasion unique de transformer ce secteur. Nous ne pouvons pas attendre 2020 pour penser aux aménagements car, alors il sera trop tard et le budget aura disparu » selon Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal.

« Le projet Turcot doit apporter des réponses concrètes aux enjeux d'intégration urbaine. En effet, les voies autoroutières et ferroviaires constituent des barrières importantes et contribuent à enclaver les quartiers. Davantage d'efforts du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports sont nécessaires afin de faciliter la connexion entre les secteurs et d'améliorer l'accès aux espaces verts pour l'ensemble de la population » selon Mauricio Garzon Beltran de SH initiatives urbaines.

En conséquence, le comité demande au gouvernement du Québec et à son ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- **De réaliser des aménagements au bas de la Falaise Saint-Jacques qui faciliteront la connexion avec les différents secteurs environnants et assureront des déplacements en transport actif sécuritaires et conviviaux. La piste multifonctionnelle prévue actuellement étant uniquement accessible par ses extrémités et encadrée d'un côté par la falaise et de l'autre par les voies ferroviaires, cela soulève entre autres des enjeux de sécurité sur lesquelles le Ministère doit se pencher.**
- **De construire la dalle-parc au-dessus des voies ferroviaires et autoroutières afin de connecter le canal Lachine et le bas de la falaise Saint-Jacques. Cet élément est indispensable afin de relier l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de Grâce au nord de la falaise avec la cour Turcot et le quartier Ville-Émard dans l'arrondissement du Sud-Ouest.**

- De travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs impliqués dans le dossier afin de faire de la cour Turcot un espace qui accorde une place importante aux espaces verts et de rendre une partie de cet espace accessible avant la fin des travaux en 2020.

Pour une vraie trame verte et bleue active

Le secteur Turcot, composé de la Falaise Saint-Jacques et de la cour Turcot, doit être un élément incontournable de la Ceinture Verte du Grand-Montréal. L'agglomération de Montréal a l'occasion d'y participer en créant un réseau vert et bleu sur son territoire où piétons et cyclistes ont la place qu'ils méritent.

Pour Véronique Fournier, co-porte-parole de Piétons Québec, « même si on parle d'un échangeur pour automobiles, on se trouve en plein milieu de la ville avec des personnes qui veulent se déplacer à pied de façon sécuritaire et confortable. Il faut absolument donner une échelle humaine à ce méga projet autoroutier, d'autant plus qu'il se situe au carrefour de sites et d'équipements collectifs majeurs »

Pour Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec, « les personnes qui se déplacent en vélo doivent aussi être assurées que le prochain échangeur Turcot fera tomber les barrières aujourd'hui quasi infranchissables. Il faut créer les liens cyclables absents et les rendre utilitaires et conviviaux »

Le gouvernement du Québec, de par l'importance du chantier et dans une vision d'aménagement et de mobilité durables, n'a d'autres choix que d'investir dès maintenant dans l'intégration d'infrastructures vertes et d'aménagements urbains.

Dans les prochaines semaines, le Comité a l'intention d'interpeller et de rencontrer toutes les parties prenantes au dossier telles que le ministère des Transports, la Ville de Montréal, les arrondissements et s'assurera de tenir le public informé de l'évolution du dossier.

- 30 -

À propos du CRE-Montréal

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

Renseignements :

Aurore Tanier

Responsable communications et événements, CRE-Montréal

Tél : 514-842-2890 poste 222 ou cellulaire : 438-877-9117



Organisations impliquées à ce jour dans le comité Turcot vert et actif :

- Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)
- Green Coalition Verte
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)
- Héritage Laurentien
- Mouvement Ceinture Verte
- Piétons Québec
- Sierra Club Québec
- Sauvons la falaise!
- SH Initiatives urbaines
- Vélo Québec